

Classification commune des actes médicaux (CCAM) descriptive à usage PMSI 2018

La CCAM descriptive à usage PMSI Version 1- 2018 remplace en 2018 la CCAM descriptive à usage PMSI Version 5- 2017 diffusée le 27 octobre 2017. La version 2018 de la CCAM descriptive à usage PMSI sera publiée au Bulletin officiel sous forme d'un numéro spécial : 2018 /8 bis.

La version 2018 de la *CCAM descriptive à usage PMSI* comporte 2 parties : le *Guide de lecture et de codage* et la *Partie analytique*. Une version à imprimer de ces deux parties est publiée en format PDF. La Partie analytique avec son sommaire est également publiée en format Excel.

La CCAM descriptive à usage PMSI version 2018 a pour objectif de permettre la subdivision d'actes pour les besoins du PMSI ou la description des actes médicaux validés par la Haute autorité de santé (HAS) réalisés dans les établissements hospitaliers mais absents de la publication CCAM sur le site *CCAM en ligne* de l'Assurance maladie.

Évolutions du Guide de lecture

Quelques corrections de forme ont été faites et apparaissent surlignées en jaune dans cette version, pour pouvoir les identifier.

Évolutions de la Partie analytique

Cette version prend en compte les évolutions de la CCAM publiées au Journal Officiel de la République Française le 1^{er} décembre 2017. Ces évolutions sont intégrées dans la CCAM V50. Cette version contient également les modifications publiées au Journal Officiel de la République Française le 13 octobre 2015 et non intégrées dans la CCAM V50.

Les modifications apportées concernent la création d'un modificateur urgence O et le dédoublement des modificateurs urgences U, P, F et S selon la spécialité de l'intervenant qui réalise l'acte autorisant le modificateur.

Différences entre la CCAM descriptive à usage PMI 2017 et la CCAM V45 publiée sur le site CCAM en ligne de l'Assurance maladie

Dans la version 2018 quatre-vingt-quatre *codes pères* ont été remplacés par des *codes fils*. Seuls les *codes fils* sont présents dans la *CCAM descriptive à usage PMSI 2016*.

Trente sept *codes* permettant de décrire des technologies de santé pour lesquelles la HAS a estimé le service attendu suffisant ou indéterminé sont présents dans la *CCAM descriptive à usage PMSI 2018*.

Soixante et un codes créés ou modifiés et un code radié dans la décision UNCAM publiée au Journal officiel de la République française le 12 octobre 2015 et absents de la CCAM V50 publiée sur le site CCAM en ligne de l'Assurance maladie sont présents dans la *CCAM descriptive à usage PMSI 2018*.

Présentation du fichier CCAM descriptive à usage PMSI –2017 –

Ce fichier présente la liste analytique complète de la CCAM descriptive à usage PMSI – version 2 – 2017.

Il est composé de 4 onglets.

Le premier onglet présente le fichier ; le deuxième correspond au sommaire ; le troisième aux chapitres 1 à 18 de la liste analytique et le quatrième au chapitre 19 de la liste analytique.

Comme pour la précédente version les codes de la CCAM descriptive à usage PMSI sont présentés sous 2 formats : soit code à 7 caractères et extension ATIH de 3 caractères dans des colonnes séparées, soit code à 7 caractères uni à l'extension ATIH.

Les remarques et demandes d'évolution de la *CCAM descriptive à usage PMSI* peuvent être adressées à : nomenclatures-de-sante@atih.sante

Les remarques et demandes d'évolution de la CCAM descriptive à usage PMSI peuvent être adressées à l'adresse nomenclatures-de-sante@atih.sante